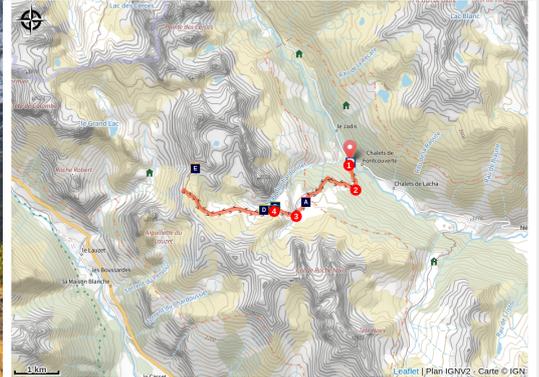


Le Col du Chardonnet

Névache



Refuge du Chardonnet (©Thibaut Blais)



Le col du Chardonnet est un grand classique de la Clarée, une randonnée offrant une vue imprenable sur le massif des Écrins.

Débutant par une agréable montée dans les bois, cette variante du GR57 traverse les anciens chalets d'alpages du Laroux pour rejoindre le refuge du Chardonnet niché au pied des crêtes du Queyrellin à 2222 m d'altitude. Plus haut, le vaste marais d'altitude du Chardonnet marque le début de l'ultime montée pour enfin profiter de ce point de vue unique sur la barre des Écrins et la Meije.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 11.9 km

Dénivelé positif : 801 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Point de vue

Itinéraire

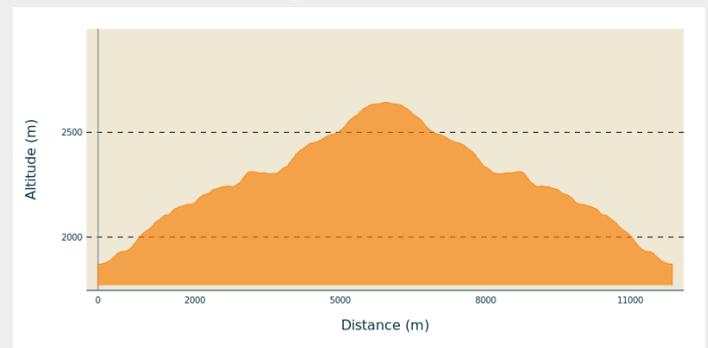
Départ : Fontcouverte, Névache

Arrivée : Fontcouverte, Névache

Balisage :  GR

Communes : 1. Névache

Profil altimétrique

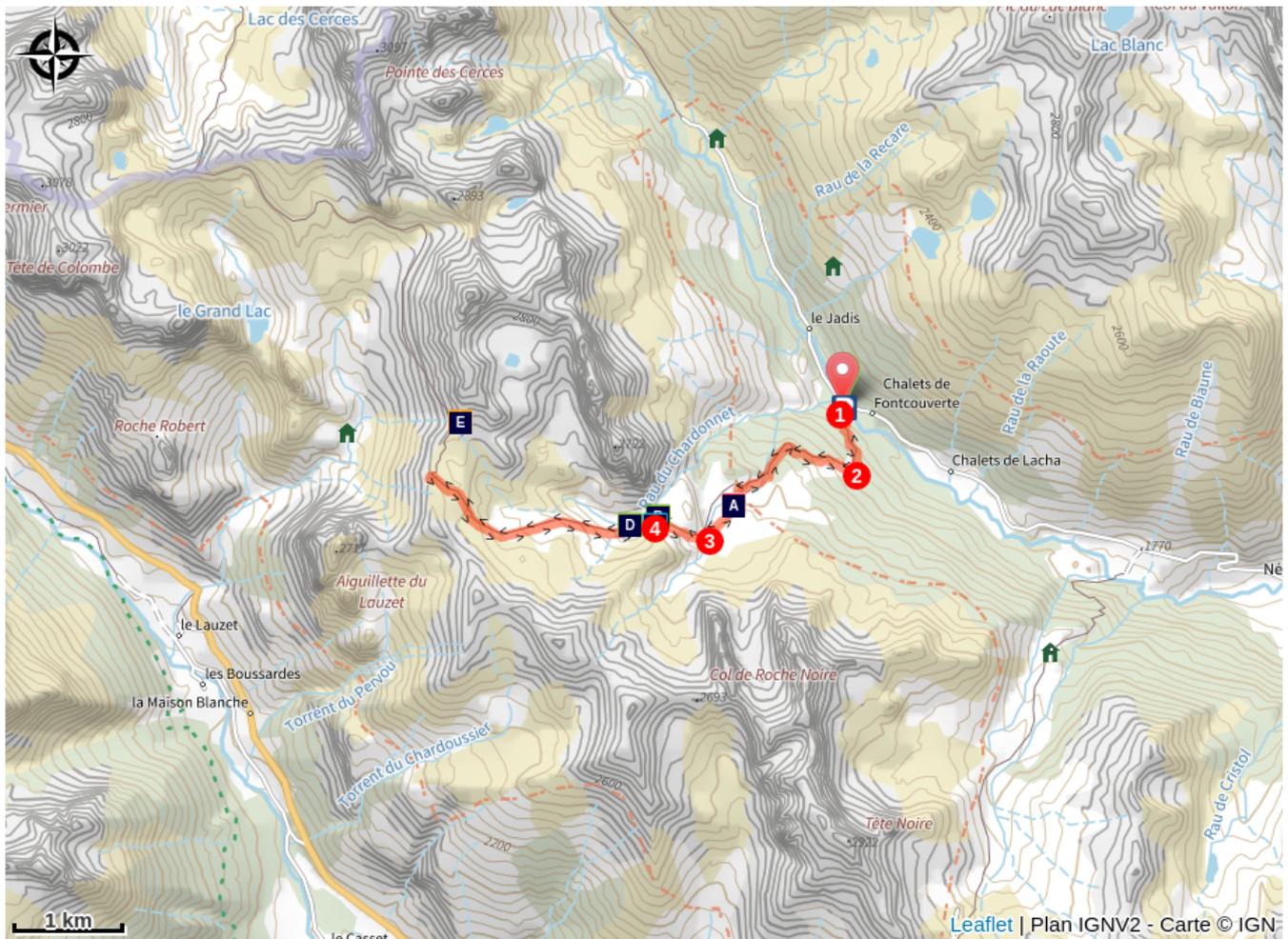


Altitude min 1871 m Altitude max 2644 m

S'engager dans le camping de Fontcouverte situé face au parking pour ensuite récupérer une large piste sur la gauche.

1. L'itinéraire s'élève d'abord progressivement sur un sentier empierré dans une forêt de mélèzes en suivant le GR57 pour rejoindre rapidement les chalets de Laroux.
2. A proximité des derniers chalets, ignorer le sentier de gauche et poursuivre le GR57 s'élevant à travers la prairie et le vallon du bois des Alberges jusqu' à rejoindre le Refuge du Chardonnet.
3. Environ 400 mètres après le refuge, ignorer le chemin de gauche et traverser la passerelle du ruisseau du Raisin : le sentier s'élève alors de façon soutenue pour gravir le ressaut donnant sur le vaste marais d'alpage du Chardonnet.
4. Le sentier contourne alors la zone humide du Chardonnet par la gauche, puis s'élève progressivement à flanc de montagne en suivant d'anciens poteaux électriques à travers la pelouse alpine jusqu'au col. Le retour se fait par le même sentier.

Sur votre chemin...



-  Le Refuge du Chardonnet (A)
-  Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (C)
-  Les mines de graphites du Chardonnet (E)

-  la Linaigrette de Scheuchzer (B)
-  La Petite utriculaire (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

De mi-juillet à mi-août, la route de la haute vallée est fermée dans le sens montant de 10h à 18h pour les voitures et de 9h à 19h pour le camping-cars et caravanes.

Vous traversez un site Natura 2000, veuillez à rester sur l'itinéraire balisé afin de préserver la végétation. Merci de préserver la tranquillité des lieux et de rapporter vos déchets.

Comment venir ?

Transports

<https://zou.maregionsud.fr/>

<https://www.autocars-resalp.com/navette-briancon-nevache/>

Navettes de la haute vallée de la Clarée :

De mi-juillet à mi-août, un système de navettes est mis en place de 8h et 19h (toutes les 30 minutes environ) depuis Roubion jusqu'au parking de Laval. Tarif : 4€ A/R.

<http://www.ccbrianconnais.fr/navettes-haute-claree>

Accès routier

Depuis Briançon prendre la N94 direction Montgenèvre puis la D994G Vallée de la Clarée sur 20 km. Après Névache poursuivre la D301T jusqu'à Fontcouverte sur 6 km.

Parking conseillé

Parking de Fontcouverte, Névache

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée

Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com

Tel : (+33) 4 92 20 02 20

<http://www.claree-tourisme.fr>



Source



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>

Sur votre chemin...



Le Refuge du Chardonnet (A)

Situé au pied des crêtes du Queyrellin et du Raisin, le refuge du Chardonnet est une halte incontournable du GR57 et constitue le camp de base idéal pour accéder aux grandes voies d'escalades du massif du Queyrellin.

Depuis ce refuge vous pourrez aussi bien rejoindre le Pont de l'Alple du Lauzet via le Col du Chardonnet, rejoindre la commune du Monétier-les-Bains via le col de Roche Noire (GR57), ou encore faire le grand tour des Cerces en direction du Col de la Ponsonniere et col des Rochilles via le GR57.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV



la Linaigrette de Scheuchzer (B)

Cette plante reconnaissable à son inflorescence duveteuse blanc pur, semblable à du coton effiloché, se rencontre dans les lieux humides d'altitude comme les marécages et les bords des lacs.

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (C)

Le marais d'altitude du Chardonnet est un complexe exceptionnel d'habitats humides associant des marécages divers, des tourbières basses alcaline, tourbières de transition, plans d'eau et bas-marais. Ce sont des milieux d'une très grande valeur patrimoniale, possédant une grande richesse floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées telles que le Jonc arctique et la Petite utriculaire, et faunistiques (insectes).

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



✿ La Petite utriculaire (D)

La petite utriculaire est une plante carnivore aquatique qui se rencontre dans les eaux stagnantes et marais tourbeux. Les fleurs, de petite taille, sont jaune pâle et portent un court éperon conique. Proche du seuil des espèces menacées, elle fait partie des espèces protégées.

Crédit photo : Meneerk Blem © Creative Commons



🕒 Les mines de graphites du Chardonnet (E)

Le graphite, dérivé du charbon, date de l'âge carbonifère (soit 300 000 millions d'années) et était utilisé pour la fabrication des mines de crayon et pour les charbons des moteurs électriques. La mine du Chardonnet constitue une des rares mines de graphite exploitées en France.

L'exploitation de la mine débuta dès 1824 avec des équipements rudimentaires : pelles, paniers, brouettes. C'est à partir des années 1909 que l'extraction devint plus importante avec l'installation de treuils l'utilisation de perforatrices et de pompes. La mine était accessible uniquement à pied, mais le minerai était quant à lui transporté en wagon jusqu'à la vallée de la Guisane par des câbles. La mine était alors dotée d'électricité et de baraquements.

On distingue encore les poteaux électriques et, à l'entrée de la galerie principale, la roue du câble servait à acheminer des wagons jusqu'à la vallée de la Guisane.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV